

Bénédicte et François Flouriot (et leurs enfants)

francois.flouriot@wanadoo.fr

8 rue de la Renaissance - 12490 Saint-Rome de Tarn & 18 rue Biot 75017 Paris

Le 4 décembre 2023

Madame, Monsieur,

Nous faisons suite à **l'enquête publique** concernant le projet en cours de création d'un SPR à Saint Rome de Tarn.

Nous souhaitons apporter quelques commentaires et remarques concernant ce projet et apporter certains compléments au dossier d'étude préalable au classement d'un site patrimonial remarquable sur la commune de Saint-Rome-de-Tarn, qui a été mis à disposition du public.

Le classement en SPR ayant pour principal objectif de valoriser l'identité et les qualités patrimoniales du territoire de Saint Rome de Tarn / Auriac, nous indiquons préalablement que nous sommes **très favorables** au projet de classement en SPR de la Ville de Saint Rome de Tarn.

Toutefois, nous souhaiterions que ce classement **soit accompagné d'un projet de remise en valeur de l'avenue Affre** qui a subi ces dernières années de nombreuses dégradations liées à des aménagements mal maîtrisés.

En effet, depuis plus de 10 ans, l'avenue Affre a fait l'objet de différents projets d'aménagement : installation de poubelles très visibles, parkings exagérément démultipliés, suppressions des anciens trottoirs et jeux de boules, remplacement des anciens parapets en belles pierres du pays par des parapets en pierres reconstituées, et **abattages des platanes centenaires non replantés**.

Nous attirons en particulier l'attention, sur les 5 platanes centenaires qui ont été abattus sans consultation avec les riverains, sans apporter la preuve effective d'une nécessité liée à l'état sanitaire des arbres et sans replantation, à ce jour. Le Code de l'environnement (Article L.350-3) interdit en effet d'abattre des arbres d'alignement sans justification et exige dans ce cas une replantation immédiate.

Nous rappelons que l'avenue Affre située au centre de la Ville avait été plantée, à la fin du 19^{ème} siècle, d'une magnifique rangée de platanes servant de promenade ombragée au centre de la ville sur le modèle des villes du sud et en particulier de Millau.

Nous considérons que l'étude préalable, très documentée et instructive, **insiste insuffisamment** sur la **nécessité de remise en valeur** de l'avenue Affre qui bénéficie d'une situation au cœur de la ville.

Nous citons le rapport d'étude préalable mis à disposition (page 56) : *L'avenue Affre, les places du Ravelin et du Terrail articulent la ville et ses trois faubourgs. Aujourd'hui en partie plantés, ils mettent en valeur la forme urbaine historique de Saint-Rome mais font également le lien avec des éléments paysagers remarquables : le Lévejac, la cascade de l'Enne, les jardins des hortensias en contrebas et la vallée du Tarn avec ses façades visible sous forme de larges panoramas ou par des fenêtres de vue cadrées à travers les fronts bâtis.*

L'état de dégradation de l'avenue Affre n'est pas soulignée, voire ignorée dans le rapport, bien que l'importance des plantations soit précisée, mais sur un plan trop général.

Nous vous précisons que plusieurs courriers ont été adressés dans le passé au Parc Régional pour les sensibiliser sur cette situation de dénaturation de l'aspect historique de l'avenue Affre (voir photos ci-jointes) et sur la nécessité de replantation rapide afin de lui redonner son **aspect historique de**

promenade à l'ombre avec restitution d'un trottoir permettant de mettre les promeneurs en sécurité. La préservation de l'environnement végétal, permettrait de plus de favoriser la mise en œuvre des différents plans gouvernementaux qui prévoient la plantation d'arbre en zone urbaine pour lutter contre le réchauffement climatique.

De notre point de vue, la réussite du classement de Saint Rome de Tarn en SPR, si celui-ci arrive à son terme, reposera en grande partie sur le réaménagement dans son aspect historique de l'avenue Affre afin de lui redonner son agrément et son utilité de promenade à l'ombre.

En conséquence, nous souhaitons et demandons que **la remise en état de l'Avenue Affre à Saint Rome de Tarn (replantation et reconstitution de la promenade) soit intégrée au projet de classement SPR.**

Nous vous remercions vivement de prendre en compte nos remarques, en espérant que ce projet de classement de Saint Rome de Tarn en SPR aboutisse pour le bénéfice de l'ensemble des habitants et des visiteurs.

Meilleures Salutations

François & Bénédicte Flouriot (et leur famille)

**1. Photos cadre historique ancien
/Avenue Affre**



**2. Photos actuelles soulignant la dégradation
de l'avenue Affre**



